

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

192778

Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12569

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Idriss Quirine ISMAÏL

Date de naissance : 28/02/1982

Adresse :

Tél. : 066107561 Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BELHOUSSINE DRISSI Me
Pneumologue - Allergologue
59, Bd Raphaël Miskini - Casablanca
Tel: 0522 44 83 71

Date de consultation : 25/02/2024

Nom et prénom du malade : Idriss Quirine ISMAÏL Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection Respiratoire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at^e médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25.12.23	UL	3	60	Dr. BELHOUSINE DRISSI Pneumologue - Allergologue 33d Ahal El Meskini - Casablanca 348370-0522 44 83 7

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. ICI NAME Mohamed SO. Alike Abou Moustapha AKA DR. Tchad Pharmacie CASSAIS	21/12/2023	172,5
DR. ICI NAME Mohamed SO. Alike Abou Moustapha AKA DR. Tchad Pharmacie CASSAIS	04/01/2024	172,5

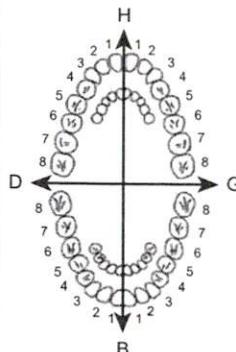
ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. BENTOUSSINE D'ASSISE Pneumologue - Allergologue Rahale El Meskini - Casablanca +212 33 70 - 0322 22 82 71	25.12.23	22	260

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

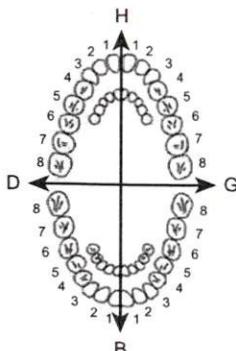
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
	R



[Création, remont, adjonction]



MONTAN
DES SOIN

DEBUT
D'EXECU1

FIN
D'EXECUT

CŒFFICIE
DES TRAV.

MONTAN
DES SOI

DATE DI
DEVIS

DATE D
L'EXECUTI

Docteur BELHOUSSINE DRISSI Mohammed

PNEUMOLOGUE-ALLERGOLOGUE

Diplômé de l'Université de GRENOBLE

Spécialiste des Maladies Respiratoires

et des Allergies Respiratoires

Pléthysmographie - Bronchoscopie

Pathologie du Sommeil - Ronflement

الدكتور بلحسين إدريسي محمد

خريج جامعة كرونوبول بفرنسا

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

أمراض الرئة - الضيقه - داء السل

أمراض الحساسية - أمراض الشخير

Casablanca le : 25/12/2023 الدار البيضاء في :

MR IFRIQUINE ISMAIL

- Zithromax 500 mg
1 cp par jour pdt 3 jours
- Effipred 20 mg
3 cp le matin pdt 4 jours . après repas
- Prazol 20 mg
1 gélule avant le repas

Dr. BELHOUSSINE DRISSI Med
Pneumologue - Allergologue
59, Bd Rahal El Meskini - Casablanca
Tél: 0522 44 83 70 - 0522 44 83 71

180908F56242E030314

2

جل 20 ® جل 20 ®

CÉRÉALIANCE - MAROC
12 RUE DES OURAGA
DE PRODUITS PHARMACEUTIQUE

جبل 20 ® جبل 20 ®

جبل 20 ® جبل 20 ®

جبل 20 ® جبل 20 ®

9



EFFIPRED®
20 mg



IMPRIMEZ
04/17

جبل 20 ® جبل 20 ®

effipred® 20 mg

جبل 20 ® جبل 20 ®

EFFIPRED®
20 mg

جبل 20 ® جبل 20 ®

EFFIPRED® 20 mg
PPU 40H00
EXP 06/2026
LOT 32011 16

Prézo[®] 20 mg

Oméprazole

bottU

82, Allée des Cœuvres - Ain Setif - Constantine

S. Bidouchi - Pharmacien Responsable

b

14

Microgranules gastrorésistants

Voie orale

PPV : 52DH80
PER : 09/25
LOT : M1410-2



Pfizer

زيثرومакс

أزيثروميسين



3 أقراص مغلفة 500 مع

ZITHROMAX® 500 mg

3 comprimés



6 118000 250500

UT.AV. : 01 2025

P.P.V.

79 70

LOT N° : G X 44 3

P10002652

Docteur BELHOUSSINE DRISSI Mohammed

PNEUMOLOGUE-ALLERGOLOGUE

Diplômé de l'Université de GRENOBLE

Spécialiste des Maladies Respiratoires

et des Allergies Respiratoires

Pléthysmographie - Bronchoscopie

Pathologie du Sommeil - Ronflement

الدكتور بلالحسين إدريسي محمد

خريج جامعة كرونوبول بفرنسا

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي

أمراض الرئة - الضيقية - داء السل

أمراض الحساسية - أمراض الشخير

Casablanca le : 25/12/2023 الدار البيضاء في :

MR IFRIQUINE ISMAIL

Radiographie Thoracique

Accentuation de la trame broncho-vasculaire périhilaire

Pas d'autre anomalie pleuro-parenchymateuse d'allure évolutive

Médiastin normal

Dr BELHOUSSINE DRISSI M.

Dr. BELHOUSSINE DRISSI Med
Pneumologue - Allergologue
59, Bd Rahal El Maskini, Casablanca
Tél: 0522 44 83 71 - 0522 44 83 71

Février

Re: Maroc - 2022

Des: Cet - 2022

Dr. BELHOUSSINE DRISSI Med
Pneumologue - Allergologue
59, Bd Rahal El Maskini, Casablanca
Tél: 0522 44 83 70 - 0522 44 83 71